

Fonds équilibré avantage fiscal Mawer (Série A)

Au 30 septembre 2024 | Cote Morningstar™ ★★★

Détails du fonds

Gestionnaire(s) du fonds

Steven Visscher, CFA

Date de création de la série :

26 février 1988

Valeur de l'actif net du fonds :

1 610,3 millions \$

Valeur totale de l'actif net (série A) :

1 154,0 millions \$

Valeur liquidative par part :

46,37 \$

Admissibilité au REER

Oui

Ratio des frais de gestion⁴:

0,89 % (au 28 juin 2024)

Ratio des frais d'opération⁵:

0,02 % (au 28 juin 2024)

Code du fonds :

MAW105

Placement minimum :

500 \$ pour l'investissement initial, 50 \$ minimum pour les investissements ultérieurs

Nombre de titres^{1, 3}:

314

Nombre de pays^{2, 3}:

33

Quels sont les placements de ce fonds?

Le fonds peut investir jusqu'à la totalité de ses actifs dans des actions et des titres apparentés à des actions, des bons du Trésor, des billets à court terme, des débetures et des obligations d'émetteurs canadiens, américains et internationaux ou dans d'autres fonds gérés par Mawer. Ces titres peuvent être de toute taille et provenir de n'importe quel secteur.

Profil de l'investisseur

Investisseurs recherchant une croissance à long terme avec un risque faible à moyen et une efficacité fiscale.

Stratégie d'investissement

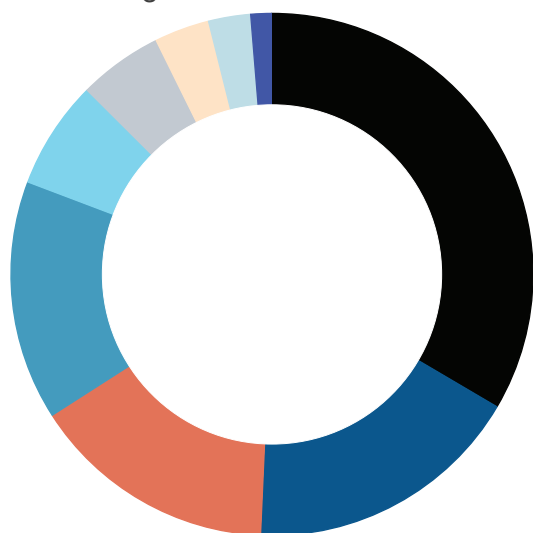
L'approche traditionnelle du gestionnaire en matière d'actions, qui consiste à acheter systématiquement des sociétés créatrices de richesse à un prix inférieur à leur valeur intrinsèque, est utilisée pour créer la portion actions du portefeuille. La portion du portefeuille consacrée aux titres à revenu fixe suit notre approche traditionnelle des titres à revenu fixe, qui met l'accent sur la répartition sectorielle, la sélection des titres et les stratégies de négociation. En ce qui concerne la répartition des actifs, le gestionnaire analyse quelle combinaison de classes d'actifs est la plus susceptible d'offrir les caractéristiques de risque/rendement les plus attrayantes à moyen et long terme, et modifie progressivement la répartition des actifs afin de réduire le risque. Le gestionnaire minimise les impôts en appliquant une stratégie de superposition fiscale, dans le but de minimiser les distributions imposables.

| Performance nette ⁶ | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|-------|-------|-------|--------|
| Fonds équilibré avantage fiscal Mawer | 18,9 | 3,5 | 5,7 | 6,8 |
| Indice cible équilibré avantage fiscal Mawer ⁷ | 21,8 | 5,6 | 7,4 | 6,8 |
| Cote Morningstar | 3 | 2 | 3 | 4 |
| Nombre de fonds dans la catégorie Morningstar Global Neutral Balanced | 1 541 | 1 368 | 1 161 | 665 |

Fonds équilibré avantage fiscal Mawer (Série A) (suite)

Répartition de l'actif (%)¹

| | |
|---------------------------------------|-------|
| ● Obligations canadiennes | 33,4% |
| ● Actions internationales | 17,2% |
| ● Grandes capitalisations canadiennes | 15,2% |
| ● Actions américaines | 14,8% |
| ● Petites capitalisations mondiales | 6,7% |
| ● Espèces et quasi-espèces | 5,2% |
| ● Petites capitalisations canadiennes | 3,4% |
| ● Actions américaines moy. cap. | 2,6% |
| ● Marchés émergents | 1,3% |



Pondérations sectorielles des actions (%)²

| | Portefeuille | Indice cible équilibré avantage fiscal Mawer ⁷ |
|-------------------------------|--------------|---|
| Services de communication | 4,9 | 5,0 |
| Consommation discrétionnaire | 6,7 | 8,3 |
| Biens de consommation de base | 5,7 | 5,3 |
| Énergie | 4,2 | 9,1 |
| Finances | 24,9 | 19,6 |
| Soins de santé | 10,4 | 7,3 |
| Industries | 22,0 | 12,8 |
| Technologies de l'information | 11,8 | 15,4 |
| Matériaux | 5,3 | 10,3 |
| Immobilier | 1,6 | 4,0 |
| Services publics | 2,5 | 3,0 |

25 titres principaux¹

| | Pondération % |
|---|---------------|
| Fonds mondial de petites capitalisations Mawer, série O | 6,7 |
| Espèces et quasi-espèces | 5,2 |
| Province de Québec 3,6 % 1er sept. 2033 | 2,7 |
| Province de l'Ontario 3,65 % 2 juin 2033 | 2,2 |
| Obligation du gouvernement canadien 3,25 % 1er déc. 2033 | 1,7 |
| Fonds d'actions marchés émergents Mawer, série O | 1,3 |
| Obligation du gouvernement canadien 2 % 1er déc. 2051 | 1,1 |
| Fiducie du Canada pour l'habitation no 1 2,65 % 15 mars 2028 | 1,1 |
| Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique 2,54 % 28 fév. 2028 | 1,1 |
| JPMorgan Chase & Co 1,9 % 5 mars 2028 | 0,9 |
| Banque de Montréal 3,65 % 1er avril 2027 | 0,9 |
| Banque Royale du Canada | 0,9 |
| Aon PLC | 0,8 |

25 titres principaux¹

| | Pondération % |
|---|---------------|
| Obligation du gouvernement canadien 4 % 1er mars 2029 | 0,8 |
| Banque Toronto-Dominion 5,42 % 10 juillet 2026 | 0,8 |
| Amphenol Corp | 0,8 |
| Microsoft Corp | 0,7 |
| Taiwan Semiconductor Manufacturing Co, Ltd | 0,7 |
| Hydro One Inc 4,91 % 27 jan. 2028 | 0,7 |
| Ressources naturelles Canada ltée | 0,6 |
| Visa Inc | 0,6 |
| Marsh & McLennan Cos Inc | 0,6 |
| Bunzl PLC | 0,6 |
| Wolters Kluwer NV | 0,6 |
| RELX PLC | 0,6 |
| Total | 34,9 |

Dénis de responsabilité

- 1 Exposition au niveau du fonds
- 2 Exposition au niveau du titre
- 3 Actions et titres à revenu fixe hors liquidités
- 4 Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est basé sur le total des dépenses pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien au cours de la période.
- 5 Le ratio des frais de négociation représente le total des commissions et autres coûts de transactions de portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien au cours de l'année.
- 6 Les rendements sont présentés pour les fonds communs de placement de la série A et sont calculés sans frais. Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.
- 7 Historique de l'indice de référence interne des actions fiscalement avantageuses (changements effectués de manière prospective) : Juin 2021 : 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE; 35 % indice des obligations universelles canadiennes FTSE; 15 % indice composé S&P/TSX; 7,5 % indice S&P/TSX petite capitalisation; 15 % indice S&P 500; 15 % indice mondial MSCI (tous les pays) excluant les États-Unis (net); 5 % indice mondial MSCI (tous les pays) petite capitalisation (net). Oct. 2016 : 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours; 30 % indice des obligations universelles canadiennes FTSE TMX; 5 % indice mondial des obligations d'État FTSE; 15 % indice composé S&P/TSX; 7,5 % indice S&P/TSX petite capitalisation, 15 % indice S&P 500, 15 % indice mondial MSCI (tous les pays) excluant les États-Unis (net); 7,5 % indice mondial MSCI (tous les pays) petite capitalisation (mixte); 15 % indice MSCI EAEO (net), 7,5 % indice Russell des actions mondiales à petite capitalisation (mixte); 5 % indice mondial MSCI (tous les pays) petite capitalisation (net). Oct. 2015 : 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours; 30 % indice des obligations universelles canadiennes FTSE TMX; 5 % indice mondial des obligations d'État FTSE; 15 % indice composé S&P/TSX; 7,5 % indice BMO petite capitalisation (mixte); 15 % indice S&P 500; 15 % indice MSCI EAEO (net); 7,5 % indice Russell des actions mondiales à petite capitalisation. Août 2013 : le rendement de l'indice MSCI EAEO (net) est utilisé pour calculer l'indice de référence mixte depuis la création du fonds. Auparavant, l'indice MSCI EAEO (brut) était utilisé. Janv. 2012 : 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours; 35 % indice des obligations universelles canadiennes FTSE TMX; 15 % indice composé S&P/TSX; 15 % indice S&P 500; 15 % indice MSCI EAEO (net); 7,5 % indice BMO pondéré petite capitalisation (mixte); 7,5 % indice Russell des actions mondiales à petite capitalisation. Janv. 2011 : 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours; 37,5 % indice des obligations universelles canadiennes FTSE TMX; 22,5 % indice composé S&P/TSX; 17,5 % indice S&P 500; 17,5 % indice MSCI EAEO (net). Les rendements des indices de référence sont rééquilibrés sur une base mensuelle.

Ce document n'est fourni qu'à titre d'information. Les investissements dans les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez bien lire les caractéristiques du fonds et le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des taux de rendement totaux composés annuels historiques, et tiennent compte des variations de la valeur par action et du réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de distribution ou des frais facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titres, qui auraient pour effet de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les fonds Mawer sont gérés par Gestion de placements Mawer Ltée. Les titres des fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts. Les fonds communs de placement Mawer ne comportent pas de commissions de suivi. Si vous avez acheté des parts des fonds communs de placement Mawer par l'entremise d'un courtier tiers, vous pourriez être assujetti(e) à des commissions ou à des frais d'acquisition supplémentaires. Veuillez communiquer avec votre courtier pour obtenir de plus amples renseignements. Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds d'investissement sous-jacents sont disponibles en ligne aux adresses suivantes : www.mawer.com et www.sedarplus.com.

© 2024 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les renseignements contenus dans ce document : (1) sont la propriété de Morningstar; (2) ne peuvent être copiés ou distribués; et (3) ne sont pas garantis comme étant exacts, complets ou opportuns. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces renseignements. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs. La Cote Morningstar, communément appelée « Cote étoile », indique la performance d'un fonds sur une base ajustée au risque par rapport à ses pairs de la catégorie Morningstar et est susceptible d'être modifiée chaque mois. Les fonds sont classés en fonction de leur cote de rendement Morningstar ajustée au risque, les 10 % de fonds les plus performants d'une catégorie recevant 5 étoiles, les 22,5 % suivants recevant 4 étoiles, les 35 % situés au milieu recevant 3 étoiles et les 22,5 % les moins performants recevant 2 étoiles. La Cote Morningstar globale d'un fonds est une combinaison pondérée de ses cotes sur 3, 5 et 10 ans. Les cotes globales sont ajustées lorsqu'un fonds a un historique de moins de 5 ou 10 ans. Pour plus de détails, consultez www.morningstar.ca.

Les renseignements de MSCI ne peuvent être utilisés qu'à des fins internes, ne peuvent être reproduits ou rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composante à tout instrument, produit ou indice financier. Aucun renseignement de MSCI ne constitue un conseil en investissement ou une recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) une quelconque décision en matière d'investissement et ne peut être considéré comme tel. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de rendement futur. Les renseignements de MSCI sont fournis « tel quel » et l'utilisateur de ces renseignements assume pleinement les risques liés à l'utilisation de ces renseignements. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et toute autre personne impliquée ou liée à la compilation, au calcul ou à la création des renseignements de MSCI (collectivement, les « parties de MSCI ») déclinent expressément toute responsabilité (y compris, sans s'y limiter, toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la présentation de l'information en temps opportun, la non-contrefaçon, la qualité marchande et la pertinence à des fins particulières) en ce qui concerne ces renseignements. Sans limiter la portée de ce qui précède, aucune des parties de MSCI ne peut être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, accessoires, punitifs ou consécutifs (y compris, mais sans s'y limiter, les gains manqués) ou de tout autre dommage (www.msci.com).

London Stock Exchange Group plc et les entreprises de son groupe (collectivement, « LSE Group »). © LSE Group 2024. FTSE Russell® est le nom commercial utilisé par certaines sociétés de LSE Group. FTSE® est une marque commerciale des sociétés de LSE Group concernées et est utilisée par toute autre société de LSE Group sous licence. « TMX® » est une marque commerciale de TSX, Inc. utilisée par LSE Group sous licence. Tous les droits relatifs aux indices ou aux données de FTSE Russell sont dévolus à la société de LSE Group propriétaire de l'indice ou des données. Ni LSE Group ni ses détenteurs de licence n'acceptent la responsabilité pour toute erreur ou omission quant aux indices ou aux données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune autre distribution des données de LSE Group n'est autorisée sans le consentement écrit de la société de LSE Group concernée. LSE Group ne promet pas, ne commande pas et n'endosse pas le contenu de cette communication.

Le sommaire du portefeuille d'investissement peut changer en raison des transactions de portefeuille du fonds d'investissement en cours. Une mise à jour trimestrielle est disponible.